



INTERPOL

RAPPORT D'ACTIVITE

1999

Cette année, nous nous sommes résolument attachés à répondre aux besoins et aux attentes de nos clients. Afin d'améliorer encore notre efficacité, nous avons renforcé les quatre fonctions principales d'Interpol – celles de « diffuseur de messages », de « fournisseur d'informations », de « coordinateur général » et de « prestataire de services à valeur ajoutée » –, conformément à la mission qui est la nôtre : promouvoir une coopération multilatérale active dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale.

Les activités stratégiques à entreprendre ont été précisées, selon dix lignes d'action principales. Ces lignes d'action ont donné à notre travail quotidien davantage d'impulsion et de cohérence, dans un souci d'amélioration constante des performances, tant au Secrétariat général que dans les Bureaux centraux nationaux de nos Etats membres. La criminalité continue à progresser partout dans le monde ; Interpol met tout en œuvre pour progresser et être de taille à anticiper et à relever ce défi.

A handwritten signature in white ink, appearing to read 'R.E. Kendall', with a long, sweeping underline that extends across the width of the signature.

R.E. KENDALL, Q.P.M., M.A.
Secrétaire Général



section	thèmes	page
01	QUATRE FONCTIONS PRINCIPALES	
	DIFFUSION DE MESSAGES	02
	FOURNITURE D'INFORMATIONS	04
	CO-ORDINATION GÉNÉRALE	08
	PRESTATION DE SERVICES À VALEUR AJOUTÉE	13
02	PROJETS	16
03	REDÉFINITION DES PROCESSUS	26
04	PROMOTION DE L'IMAGE D'INTERPOL	29
05	RESSOURCES HUMAINES	32
06	FINANCEMENT	35
07	AMBITION, VALEURS ET MISSION	37

Le 3 juillet, grâce à une excellente coordination de l'action policière au niveau tant national qu'international, une adolescente de 16 ans a pu rentrer en Norvège, saine et sauve. Elle avait été localisée dans un appartement occupé par 19 personnes, dont un homme rencontré préalablement sur Internet. Dans sa lettre datée du 16 juillet 1999, le Service national d'enquête criminelle de la Norvège attribuait le succès de l'opération aux « efforts de coopération déployés par Interpol, le FBI, l'ambassade de Norvège à Washington DC, et l'ambassade des Etats-Unis à Copenhague ».

La diffusion de messages est toujours l'une des fonctions d'Interpol les plus largement appréciées. La mise à disposition, concrètement, d'un réseau mondial permettant l'échange de messages et d'informations entre les services chargés de l'application de la loi est le point de départ fondamental d'une coopération efficace entre ces services. En 1999, près de 2,5 millions de messages ont été échangés dans le monde, via le système X.400 d'Interpol, soit 13 % de plus que l'année précédente. Néanmoins, l'amélioration de nos performances dans ce domaine ne consiste pas uniquement à augmenter le volume des messages. Interpol a, par ailleurs, développé et mis en œuvre des solutions sur mesure en matière de télécommunications à l'intention de certains groupes d'utilisateurs. En voici quelques exemples :

ASEANAPOL

Possibilité d'interconnexion entre six pays d'ASEANAPOL via le réseau Interpol : solution financée avec la participation des pays concernés ; connexion au réseau de Singapour et du Brunei.

PACIFIQUE SUD

Avec la coopération du gouvernement et de la police fédérale australiens, le modèle utilisé pour les pays membres d'ASEANAPOL a été appliqué pour la mise à niveau des systèmes de télécommunications du Pacifique Sud, pour cinq pays membres, et a permis d'ajouter au réseau les îles Fidji et la Nouvelle-Zélande.

BALTCOM

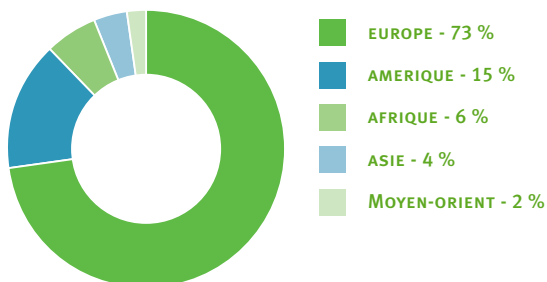
Onze pays de la région de la Baltique ont approuvé un projet concernant la criminalité organisée ; le réseau Interpol permet l'accès direct au système de recherche automatique de l'Organisation (système ASF), et l'accès à ce système sera ouvert à d'autres organismes ayant une mission de police.

SECI

(South-East European Co-operation Initiative, Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est). Il s'agit d'un projet récent soutenu par les Etats-Unis, portant sur les questions de douane et la criminalité transnationale dans le sud-est des Balkans. Interpol et l'Organisation mondiale des douanes ont le statut d'observateurs ; Interpol a proposé à la SECI son entière coopération en matière de transmission, de traitement, d'analyse et de recherche de données.

Le 24 septembre 1999, des officiers d'Interpol Almaty et d'Interpol Rome, en collaboration avec la police d'Almaty, ont arrêté dans la capitale du Kazakhstan et extradé vers l'Italie un citoyen italien de 30 ans, recherché pour le meurtre de son épouse, une femme médecin, en Italie.

**MESSAGES REÇUS CONCERNANT
DES AFFAIRES DE TERRORISME**



ROCCISS

En réponse aux besoins urgents exprimés par les Chefs de police des Caraïbes, Interpol a élaboré et installé une variante du logiciel EasyForm permettant l'échange, le stockage et la consultation de messages par les pays de la région, puis une formation a été dispensée aux utilisateurs.

PROJET ATLAS

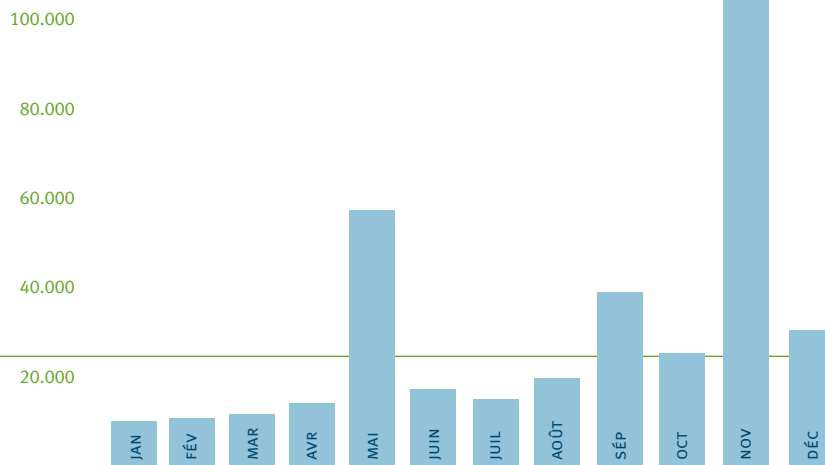
Dans les premières années du prochain millénaire, le système X.400 d'Interpol sera remplacé par le système Atlas – un nouveau système de télécommunications sécurisé reposant sur les technologies Internet. Atlas devrait permettre d'augmenter considérablement la gamme et la qualité des services proposés aux Etats membres.

TRAFIC DES MESSAGES

Pour illustrer l'intérêt que peut présenter l'analyse du trafic des messages, nous pouvons dire qu'en 1999, des messages concernant des affaires de terrorisme ont été reçus de 83 pays membres et l'augmentation de 5 % des messages envoyés par les pays européens au cours de cette année indique clairement que les pays membres sont davantage sensibilisés et plus actifs dans ce domaine. À noter toutefois que des facteurs conjoncturels, tels que la Coupe du monde de football qui s'est déroulée en France, rendent assez peu fiable toute comparaison trop élémentaire des statistiques annuelles.

120.000
100.000
80.000
60.000
40.000
20.000

NOMBRE DE RECHERCHES EFFECTUÉES DANS LA BASE DE DONNÉES SUR LES VÉHICULES VOLÉS



En matière d'information, les services offerts doivent tendre à la transmission « en temps réel » d'informations utiles permettant aux services chargés de l'application de la loi de « faire leur travail ».

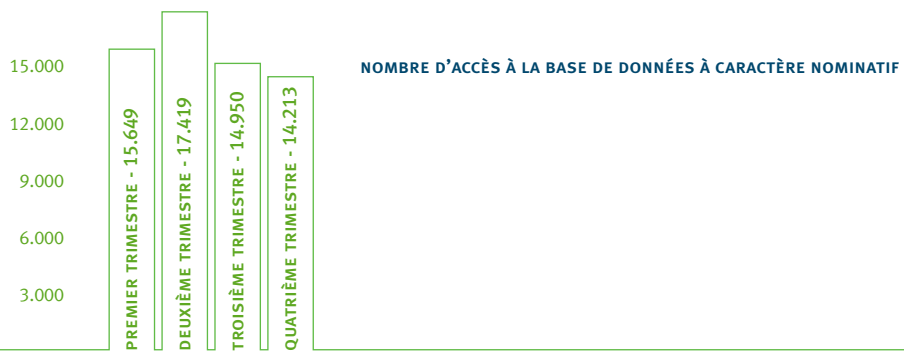
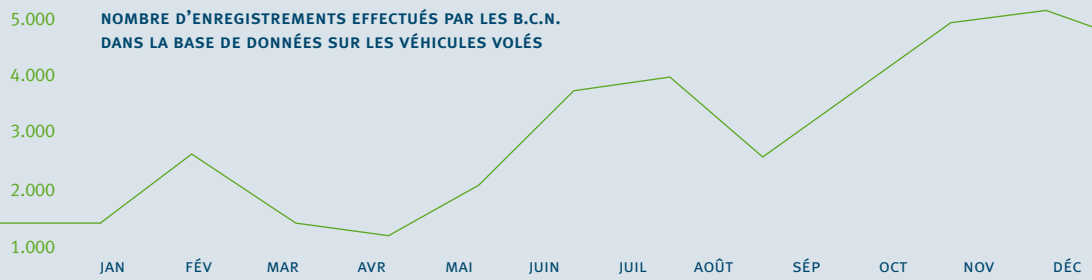
Aussi Interpol a-t-il développé un certain nombre d'outils informatiques visant à améliorer la rapidité et la qualité de l'échange d'informations :

- EasyForm
Éditeur de messages formatés - 55 % des sites Interpol nationaux (67 % des sites ont répondu au questionnaire) se sont dotés de cet outil.
- Image Viewer
Nouveau logiciel de traitement d'images introduit après la suppression d'ASFDirect intervenue en raison des changements dus au passage des systèmes à l'an 2000.
- Base de données PNUCID-OMD-Interpol
Coordination et harmonisation techniques de l'échange d'informations sur les drogues avec deux importantes organisations internationales partenaires.

ACCÈS AUX BASES DE DONNÉES

Les compléments et les mises à jour apportés à la base de données ICIS (Interpol Criminal Information System) ont augmenté de plus de 80 % par rapport à 1998. Malgré cette très forte progression de la charge de travail, de nouvelles procédures de contrôle de qualité ont été mises en place. Ces procédures visent à éliminer les erreurs avant enregistrement des données et stimulent l'esprit d'équipe parmi les rédacteurs en données criminelles. ICIS comporte de nombreux domaines, parmi lesquels nous citons les quelques exemples suivants :

- La base de données à caractère nominatif
Elle contient environ 1,5 million d'images et de textes, mis à jour à raison de 5 500 à 6 500 messages par mois. À la fin du mois de décembre 1999, cette base de données contenait plus de 125 000 fichiers nominatifs et près de 70 000 images. Les B.C.N. sont à l'origine de 5 000 interrogations par mois en moyenne, avec approximativement 15 % de réponses positives.
- La base de données sur les véhicules volés
Le Secrétariat général cherche de plus en plus à permettre aux B.C.N. d'enregistrer directement leurs informations dans certaines parties des bases de données d'Interpol, et les encourage à donner aux services chargés de l'application de la loi de leur pays un accès direct à ces bases lorsque cette possibilité va dans le sens de la rapidité et de l'efficacité de l'échange d'informations.



La base de données ASF sur les véhicules volés est un bon exemple de cette évolution : à la fin de l'année 1999, elle contenait plus de deux millions d'enregistrements relatifs à des véhicules volés, 51 pays y enregistrant régulièrement eux-mêmes les informations dont ils disposent.

- La base de données sur les œuvres d'art volées
 Cette base de données contient 15 000 images d'œuvres d'art volées relatives à plus de 3 500 affaires, et une interrogation a en moyenne 20 % de chances de réponse positive. EasyForm et les nombreux champs prédéfinis des formats qu'il affiche permettent d'utiliser au mieux le nouveau service ASFMail. Une version sur CD-ROM de la base de données a été distribuée aux B.C.N., bien que beaucoup d'entre eux ne disposent pas de lecteurs pour ce type de support. La recherche d'une solution technique pour interconnecter entre elles les nombreuses bases de données sur les œuvres d'art existant dans le monde se poursuit.
- La base de données sur les empreintes digitales (AFIS)
 Bien que l'activité se soit maintenue au même niveau qu'en 1998 en ce qui concerne l'actuelle base de données sur les empreintes digitales, un système AFIS (Automated Fingerprint Identification System) a été développé, l'objectif étant qu'il devienne opérationnel dans le courant de l'année 2000.

Premier succès opérationnel du CD-Rom du Secrétariat général d'Interpol sur les œuvres d'art volées. Un spécialiste de la recherche des objets volés, membre de la Fondation MAECENAS pour les objets d'art anciens, a été le premier à recevoir le CD-Rom du Secrétariat général d'Interpol sur les objets volés. Lors d'une récente visite à Londres, cet expert a rencontré un client qui a indiqué avoir acheté récemment un buste ancien.

L'expert, qui emporte toujours le CD-Rom d'Interpol, a vérifié si l'objet en question avait été déclaré volé. Il ne lui a pas fallu longtemps pour établir que la pièce avait été volée. La police britannique a immédiatement ouvert une enquête.

En octobre 1998, une notice rouge a été publiée à la demande des autorités judiciaires de Tocoa/Colón (Honduras), à l'encontre d'un individu recherché pour enlèvement et meurtre. L'intéressé était accusé d'être le chef de la bande responsable de l'enlèvement et du meurtre de quatre personnes en juin 1998. Les victimes avaient dissimulé dans leur véhicule 240 000 USD destinés à l'achat de stupéfiants. Cet individu a été arrêté au Nicaragua et extradé vers le Honduras.

ÉLABORATION ET DIFFUSION DE NOTICES

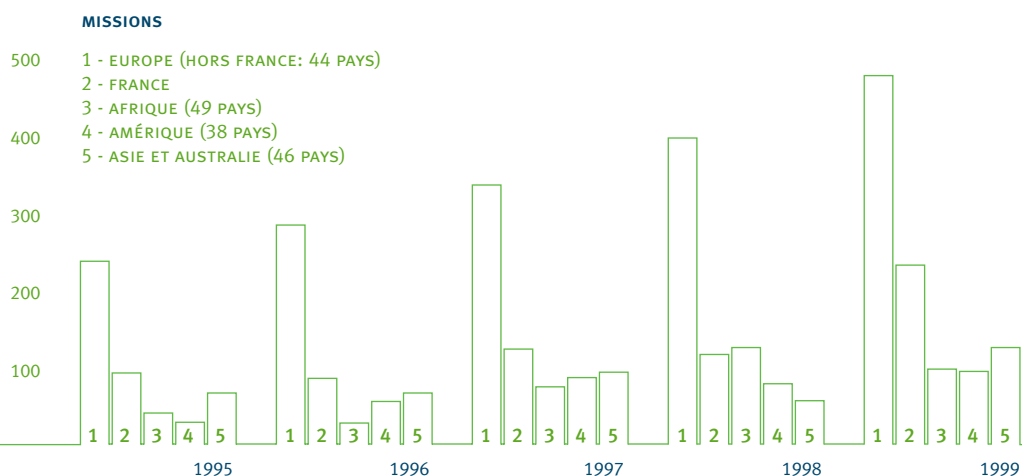
Les principaux éléments d'information figurant dans les notices rouges (personnes recherchées) et jaunes (personnes disparues) peuvent maintenant être diffusés sur le site Web Interpol.int, à condition que le B.C.N. qui en a demandé la publication l'ait autorisé, dans l'heure qui suit notification de cette autorisation dans ICIS. En 1999, le nombre de diffusions et de notices rouges annulées grâce à l'action d'Interpol a augmenté respectivement de 137 % et de 27 %.

NOTICES PUBLIÉES	1998	1999	VARIATION (EN %)
ROUGES <i>personnes recherchées</i>	737	1 033	40,2
JAUNES <i>personnes disparues</i>	184	165	-10,3
BLEUES <i>information</i>	64	66	3,1
VERTES <i>mise en garde</i>	53	28	-47,2
NOIRES <i>cadavres non identifiés</i>	94	45	-52,1
NOMBRE TOTAL DE NOTICES PUBLIÉES	1 132	1 337	18,1

1999	PUBLIÉES	VALIDES À LA FIN DE L'ANNÉE	% DE PUBLICATIONS EN 1999
ROUGES <i>personnes recherchées</i>	1 033	5 706	18,1
JAUNES <i>personnes disparues</i>	165	1 070	15,4
BLEUES <i>information</i>	66	678	9,7
VERTES <i>mise en garde</i>	28	523	5,4
NOIRES <i>cadavres non identifiés</i>	45	<i>non disponible</i>	<i>non disponible</i>

RENCONTRES INTERNATIONALES, CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

Au cours de l'année, le Secrétariat général a accueilli 63 conférences, réunions et réunions de groupes de travail internationales, et organisé 42 autres manifestations internationales dans les différentes régions. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger des informations, des expériences et des éléments sur les pratiques les plus performantes. Les relations qui se créent lorsque des professionnels de la même spécialité se réunissent sont un facteur de réussite essentiel de la coopération internationale. Au cours de l'année, le personnel du Secrétariat général a en outre passé 3 516 jours-homme (c'est-à-dire l'équivalent de 9,6 années-homme) en mission dans divers pays, soit une progression de 36 % par rapport à 1998 démontrant qu'Interpol prend de plus en plus d'initiatives.



**DIFFUSION D'INFORMATIONS
(BULLETINS, CIRCULAIRES, ETC.)**

Le Secrétariat général s'emploie toujours davantage à rendre les informations plus concises, accessibles et disponibles en temps réel. Il est de plus en plus souvent fait appel aux moyens de diffusion électroniques lorsque les destinataires disposent des équipements adaptés et qu'ils en font la demande. Pour les B.C.N., groupes de travail et correspondants des services chargés de l'application de la loi qui ne disposent pas encore de ces équipements, le support papier continue cependant à être utilisé comme auparavant. Un volume croissant d'informations est diffusé sur le site Web, et plusieurs services du Secrétariat général (par exemple le service « Traite des êtres humains » et le service des fausses cartes de paiement) publient régulièrement des bulletins d'information utiles à la communication dans les deux sens. Ces bulletins d'information sont également diffusés sur le site Web d'Interpol, de même que le Message hebdomadaire sur les drogues et les messages d'alerte sur les drogues.

**MANUELS DE PROCÉDURE,
GUIDES ET BROCHURES DIVERSES**

A l'usage exclusif des services chargés de l'application de la loi :

Guide sur l'identification des victimes de catastrophes (1998)

Computer Crime Manual (édition 1999)

Guide pratique à l'intention des fonctionnaires de police chargés d'enquêter sur les enfants victimes (1997)

Guide Interpol sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme international (édition 1999)

Manuel d'utilisation du formulaire CRIGEN/ART (1996)

Guide pratique à l'usage des organes de gestion CITES dans leur collaboration avec l'Organisation internationale de police criminelle - Interpol (1999)

Repatriation of Stolen Motor Vehicles, Southern African Region (1998)

À l'intention des spécialistes :

Guide Interpol des documents d'immatriculation (1998)

Guide annuel des passeports (édition 1999)

Démonstration du fonctionnement d'un équipement informatique

Le Directeur de l'information criminelle du Secrétariat général présentant des tests d'analyse chimique au cours d'une conférence sur la drogue



La nécessité d'intensifier nos « activités régionales », voie dans laquelle nous nous sommes engagés depuis le milieu des années 1990, a été réaffirmée par l'étude de marché réalisée en 1998. Cette étude recommandait que les thèmes des réunions soient davantage axés sur des questions régionales, que davantage de formations soient organisées dans les régions et qu'un plus grand soutien soit apporté aux Bureaux centraux nationaux. La Direction de coordination et de développement régional a donc été créée au début de l'année, rassemblant les Bureaux sous-régionaux, le Bureau de liaison européen et le Bureau de coordination régionale (y compris le service Formation). Sa mission est triple. Elle est de :

- promouvoir la mise en place d'un réseau de structures régionales ;
- former des alliances stratégiques efficaces avec d'autres structures ;
- favoriser la prestation de services de qualité par les Bureaux centraux nationaux, conforme aux besoins réels des services chargés de l'application de la loi.

Les équipements de base nécessaires ont été définis. Ils devraient être livrés et installés courant 2000, après quoi chaque Bureau sous-régional bénéficiera des mêmes moyens que le Secrétariat général.

AFRIQUE

Au terme de négociations en vue de l'ouverture d'un troisième Bureau sous-régional en Afrique – au Kenya, pour l'Afrique de l'Est – un accord officiel a été conclu entre Interpol et la République du Kenya définissant les modalités de fonctionnement du bureau. Il a pris effet en septembre 1999. Interpol a veillé à ce que ce bureau débute ses activités sur des bases financières saines, et déjà, un certain nombre de pays de la région se sont acquittés des contributions volontaires devant couvrir ses coûts de fonctionnement.

AMÉRIQUE

Les trois membres américains du Comité exécutif se sont réunis dans le but d'élaborer le programme de travail de la Conférence régionale américaine de 1999, le rôle de premier plan qu'ils peuvent jouer dans la promotion et le renforcement de la coopération policière par la voie d'Interpol dans la région Amérique étant ainsi reconnu. Cette année, le Conseil des chefs de police des pays du Mercosur, de la Bolivie et du Chili a officiellement désigné le Bureau sous-régional d'Interpol comme son secrétariat.

Au cours de la Conférence régionale américaine qui s'est tenue à El Salvador, la délégation salvadorienne a proposé que son pays soit le siège d'un Bureau sous-régional d'Interpol pour l'Amérique centrale. Cette offre a reçu le ferme soutien du Comité des chefs de police d'Amérique centrale qui, dans une déclaration commune avec le Conseil des chefs de police des pays du Mercosur, de la Bolivie et du Chili, a également soutenu les mesures prises par Interpol dans le sens d'une régionalisation plus ciblée dans cette sous-région.

L'Association of Caribbean Commissioners of Police (ACCP) a dernièrement consacré beaucoup d'énergie à la création d'une base de données régionale d'informations de police appelée ROCCISS (Regional Organized Counter Crime Intelligence Sharing System). Cette année, il a été décidé que ROCCISS serait hébergé par le système de documentation criminelle d'Interpol (ICIS). Un logiciel permettant l'échange d'informations, l'archivage et l'interrogation de cette base de données a été spécialement développé au Secrétariat général, et ROCCISS a été mis en service en octobre 1999.

ASIE

Les efforts entrepris pour établir un véritable partenariat avec les structures régionales existantes en Asie du Sud-Est se sont intensifiés et ont abouti à l'octroi à Interpol par les chefs de police d'ASEANAPOL du statut d'observateur permanent à leurs réunions. À cela s'ajoutent les activités menées dans la région, en collaboration étroite avec le Secrétariat général d'Interpol, pour créer une base de données régionale et faciliter l'échange d'informations au moyen d'une interface avec le réseau de télécommunications d'Interpol.

La 2ème Réunion ministérielle de l'ANASE sur la criminalité transnationale s'est tenue à Yangon en juin 1999. Les ministres ont adopté un plan d'action pour lutter contre la criminalité transnationale et demandé à leur « groupe de haut niveau » d'élaborer un programme de mise en œuvre de ce plan et de collaborer avec le Secrétariat de l'ANASE pour trouver des moyens de coopérer étroitement avec leurs interlocuteurs, parmi lesquels Interpol.

L'Asie fait en outre l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'élaboration par Interpol de son plan régional de lutte contre le faux monnayage. De fait, avec plus de la moitié de la population du globe et un tiers de l'activité économique et du commerce mondiaux, la prochaine mise en circulation de l'Euro expose cette région à un grave danger.

ILLUSTRATION DE LA RÉGIONALISATION DE LA FORMATION

RÉGION/GROUPE	AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE	AMÉRIQUE CENTRALE	ASIE ET OCÉANIE	EUROPE CENTRALE ET DU SUD	EUROPE DU NORD ET DE L'OUEST
PAYS HÔTE	CÔTE D'IVOIRE	EL SALVADOR	INDE	CROATIE	POLOGNE
TYPE DE FORMATION	CONNAISSANCE D'INTERPOL	CONNAISSANCE D'INTERPOL	CONNAISSANCE D'INTERPOL ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	CONNAISSANCE D'INTERPOL ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	CONNAISSANCE D'INTERPOL
NOMBRE DE PAYS PARTICIPANTS	9	7	16	15	10

EUROPE

Le Secrétariat général a participé aux discussions relatives à la création de la SECI (South-East European Cooperative Initiative, Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est), et Interpol s'est vu octroyer le statut de conseiller permanent auprès de son Comité mixte de la coopération.

Le but de cette organisation est de favoriser la coopération transfrontière dans cette région, de faciliter l'intégration de ces pays dans les structures européennes, et de permettre la participation du secteur privé de la région et ce, en vue d'une plus grande stabilité politique, sociale et économique. Un accord sur la lutte contre la corruption et la criminalité transfrontières a été signé en mai 1999 par neuf pays, et un centre SECI doit être ouvert à Bucarest (Roumanie).

Interpol a en outre participé activement au Comité opérationnel du Groupe de travail sur la criminalité organisée dans la région de la Baltique, créé à l'initiative des Premiers ministres de onze pays de la Baltique qui, réunis en Suède en 1996, ont souhaité renforcer la coopération policière entre leurs pays. Les principaux domaines d'activité sont le trafic de drogues, l'immigration clandestine, le vol de véhicules, la contrebande de tabac et d'alcool, le blanchiment de fonds et la traite des femmes.

AXER LES RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISMES SUR NOS ACTIVITÉS DE BASE

Interpol coopère depuis longtemps avec le Conseil des ministres de l'Intérieur arabes, actif dans une région qui couvre les régions Afrique et Asie d'Interpol. Un protocole d'accord officiel a été signé avec le CMIA en septembre 1999. Ce document devrait permettre une collaboration encore plus étroite entre les deux organisations.

En avril, Yaoundé (Cameroun) a accueilli une importante réunion du Comité des chefs de police d'Afrique centrale, immédiatement suivie par ce qui est devenu pratique courante en Afrique : une réunion des ministres chargés des questions de police dans ces mêmes pays. La première réunion de ce comité s'était tenue à Brazzaville (Congo) en 1997, sans réédition depuis. Lors de cette deuxième réunion, néanmoins, cinq pays sur les huit concernés ont pu conclure et signer un accord de coopération (l'Accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique centrale). L'article 3 de cet accord confirme que les Bureaux centraux nationaux d'Interpol doivent servir d'organes de liaison entre les différents services de police des pays participants, qui pourront, au besoin, également requérir l'assistance du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Abidjan).

AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES	AFRIQUE AUSTRALE (OCRCPAA)	AFRIQUE DE L'EST (EAPCCO)	CARAÏBES	ASIE (ASEANAPOL)	EUROPE DE L'EST
PORTO RICO	AFRIQUE DU SUD	KENYA	LA BARBADE	BANGKOK	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
CONNAISSANCE D'INTERPOL ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	FORMATION TECHNIQUE	FORMATION TECHNIQUE	FORMATION TECHNIQUE	FORMATION TECHNIQUE	FORMATION TECHNIQUE
15	11	9	6	6	22 - en 3 groupes

Les Bureaux sous-régionaux ont accueilli et/ou organisé un certain nombre de réunions de sous-comités de leurs Comités de chefs de police respectifs, ainsi que des réunions relatives à des domaines de criminalité particuliers. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (Harare) a en outre joué un rôle central dans un exercice d'entraînement d'UNCIVPOL, la police civile des Nations Unies (exercice « Blue Crane »). À cet égard, il a été recommandé que le sous-comité de la formation de l'Organisation de coopération régionale des chefs de police d'Afrique australe (OCRCPAA) se charge à l'avenir de l'organisation de ces stages dans la région.

L'OCRCPAA poursuit sa politique en matière d'opérations conjointes. L'opération SESANI – une opération relative au vol de véhicules menée en février 1999 au Zimbabwe, par le Botswana, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe – a permis de retrouver 57 véhicules. Elle a coïncidé avec le deuxième cycle de formation organisé dans la région à l'intention des opérateurs ASF, et a constitué pour les formateurs une excellente occasion d'analyser les besoins réels de ceux qui participent aux opérations conjointes en ce qui concerne les systèmes de télécommunications et de documentation criminelle d'Interpol.

Le Secrétariat général a été régulièrement représenté aux réunions des Chefs des Unités nationales Europol en 1999, entretenant ainsi des relations de coopération informelles. Les négociations officielles en vue de la conclusion d'un accord de coopération n'ont cependant pas pu commencer, faute de décision en ce sens du Conseil des ministres européens.

Aux termes des normes existantes en matière de prestation de services des B.C.N., il revient essentiellement aux Etats membres dans leur ensemble de mettre en place les structures nécessaires pour permettre à leur B.C.N. d'obtenir les résultats requis. Comme il a pu récemment être constaté au cours des travaux menés dans le cadre du Plan de développement stratégique, tous les B.C.N. n'atteignent pas le niveau de performance conforme aux normes prescrites, malgré tout le soutien qu'ils peuvent par ailleurs apporter aux principes sur lesquels ces normes sont fondées. Plusieurs B.C.N. européens ont donc mis en chantier un projet-pilote d'évaluation croisée, afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'évaluation et à l'assistance réciproques. Le Secrétariat général étudie actuellement les moyens d'apporter davantage de soutien et d'établir un véritable système d'échanges de conseils et d'entraide.

Signature du protocole d'accord avec le Conseil des ministres de l'Intérieur arabes, septembre 1999



Visite au Secrétariat général de l'Ambassadeur Robert R. Fowler, Représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, juillet 1999



Visite au Secrétariat général de M. Michel Danet, Secrétaire Général de l'Organisation mondiale des douanes, mars 1999



FORMATIONS SPÉCIALISÉES À L'INTENTION DES ENQUÊTEURS

La coopération policière internationale est beaucoup plus efficace lorsqu'elle repose sur une compréhension mutuelle et sur la mise en commun des connaissances et des méthodes. Ce principe étant posé, Interpol a entrepris d'élaborer un éventail de programmes de formation et de supports pédagogiques à l'intention des fonctionnaires chargés de l'application de la loi du monde entier. En voici quelques exemples :

Criminalité économique : (trois niveaux : élémentaire, intermédiaire et avancé). À la demande de certains, un manuel sur ce thème est en cours d'élaboration, qui doit couvrir tous les aspects de la criminalité économique et financière, notamment les infractions elles-mêmes, la méthodologie, les outils, les techniques et d'autres aides applicables aux enquêtes, ainsi que certaines mesures de prévention.

Analyse criminelle : Formation élémentaire : dispensée conjointement avec le PNUCID.

Criminalité liée aux technologies de l'information : Formations européennes organisées en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni. Formation prévue pour la région Afrique en février 2000.

Criminalité de l'environnement : Formation élémentaire aux enquêtes criminelles sur les affaires liées à l'environnement ; deux cycles en 1999 : l'un pour l'Europe centrale et orientale (au Secrétariat général), l'autre pour l'Afrique australe (au Zimbabwe).

CONNAISSANCE D'INTERPOL

Ces formations ont été conçues pour le personnel des B.C.N. et d'autres services chargés de l'application de la loi, en vue d'améliorer leur connaissance et leur compréhension du rôle que joue Interpol et des services qu'il offre. Elles peuvent être adaptées aux besoins des clients, par exemple en y incluant une formation en informatique ou aux systèmes de télécommunications.

FORMATION TECHNIQUE

Bases de données et systèmes de télécommunications d'Interpol. Les formations sont désormais plus courtes et plus intenses, mais assorties d'une évaluation préalable et postérieure, afin de garantir autant que possible l'adéquation des formations dispensées aux besoins spécifiques des régions concernées. Cette démarche nous permet de réduire la taille des groupes, d'améliorer les conditions matérielles de l'enseignement, tout en maintenant le nombre de participants formés.

Hormis les formations spécialisées à l'intention des enquêteurs, 70 % des États membres ont participé cette année aux formations sur la connaissance d'Interpol et/ou techniques.

Cette fonction vise à développer les capacités de lutte contre la criminalité et d'aide aux activités opérationnelles. À cet égard, le Secrétariat général se montre plus sélectif et cible davantage ses priorités que dans le cadre des fonctions « Diffusion de messages » et « Fourniture d'informations ». Les services à valeur ajoutée incluent notamment :

LA MISE À DISPOSITION
D'UN SERVICE D'ANALYSE
OPÉRATIONNELLE

Les analystes du Secrétariat général travaillent de plus en plus en contact direct avec les policiers du Secrétariat général sur des projets opérationnels spécifiques. Les capacités d'analyse criminelle du Secrétariat général sont largement partagées avec les pays membres, afin d'encourager ceux-ci à créer leur propre service d'analyse. Des conseils sont dispensés en ce qui concerne la formation à l'analyse, les techniques et la méthodologie de l'analyse, ainsi que le choix des outils informatiques d'aide à l'analyse.

LA FIXATION ET LA
PROMOTION DE NORMES

Il s'agit d'un domaine culturellement et politiquement sensible dans lequel la vision globale d'Interpol peut favoriser une coopération fructueuse entre les services chargés de l'application de la loi de ses pays membres, dont les priorités, les façons de procéder et les cadres juridiques sont parfois très éloignés les uns des autres. À cet égard, on pourra citer les exemples suivants :

- Empreintes digitales - Le Groupe de travail Interpol sur les systèmes AFIS s'emploie à élaborer des normes visant à l'interopérabilité entre tous les systèmes AFIS, quel qu'en soit le constructeur. Ces normes seront proposées pour adoption à la communauté policière internationale et à tous les constructeurs. Le groupe de travail a entrepris une étude de faisabilité en ce qui concerne l'élaboration d'une méthode européenne d'identification par les empreintes digitales.
- Normes de prestation de services dans les B.C.N. - La Conférence régionale européenne a réexaminé la norme N° 16, qui demande aux B.C.N. d'adopter une stratégie pour traiter les questions nationales et régionales. Une définition plus complète a été adoptée, qui insiste sur la nécessité de faire connaître et de promouvoir le rôle des B.C.N., et explique les objectifs de façon détaillée.

CONSEIL JURIDIQUE

Outre l'assistance juridique aux services du Secrétariat général, le respect des droits de l'homme, l'harmonisation de la coopération, le développement et le renforcement des relations extérieures ont été les trois principaux axes de travail au cours de l'année 1999.

Les juristes du Secrétariat général ont contribué à l'élaboration de normes en matière de protection des données et d'éthique de la police, en particulier pour les pays d'Europe de l'Est. Les activités dans ce domaine ont été plus particulièrement axées sur les problèmes juridiques liés à la diffusion des nouvelles technologies telles qu'Internet et ont pris en compte le souci croissant d'utiliser les sources d'information publiques dans la lutte contre la criminalité.

La protection des données a été une préoccupation majeure en 1999, et le restera encore dans les années à venir. Les règlements d'Interpol en la matière font l'objet d'une étude approfondie afin que des modifications puissent y être apportées pour les rendre conformes aux opinions actuelles, permettant ainsi à l'Organisation de satisfaire aux exigences du monde d'aujourd'hui.

En ce qui concerne l'harmonisation de la coopération policière internationale, le modèle d'accord de coopération en matière de police récemment élaboré devrait constituer pour de nombreux pays membres un outil de développement de leurs relations internationales.

Il a également été demandé aux juristes du Secrétariat général de participer à la rédaction d'une large gamme d'instruments juridiques visant à développer et à faciliter la coopération : citons par exemple le projet de Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée, le projet de Convention des Nations Unies sur le financement du terrorisme, et le projet de Règles de procédure et de preuve de la Cour pénale internationale, à la création de laquelle Interpol avait participé. Citons également le projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité, ainsi que le projet de deuxième protocole à la Convention européenne d'entraide judiciaire.

Dans un souci constant d'harmonisation, diverses études ont été entreprises, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un réseau de points de contact nationaux pour certains types de criminalité, afin de faciliter la coopération policière internationale, ou encore la protection des signes distinctifs des organisations internationales, dans le cadre d'un projet commun avec les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.



Accueil des délégués par la population lors d'une conférence internationale



Conférence de presse à l'intention des délégués et des médias au cours d'une réunion internationale

Les relations avec un certain nombre d'organisations partenaires ont été institutionnalisées, conformément au programme approuvé par l'Assemblée générale : ainsi des accords ont-ils été signés avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires, l'UNESCO, l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation des Etats américains, le Conseil international des musées et la Chambre de commerce internationale.

Il ne s'agit pas seulement de négocier et de conclure des accords : il faut également, en permanence, entretenir et développer les relations existantes, par exemple avec les représentants du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et ceux du Tribunal pénal international pour le Rwanda. Les juristes du Secrétariat général travaillent aussi à faciliter la coopération entre la police et les autorités judiciaires, notamment par des efforts constants de sensibilisation des magistratures des pays membres.

LIAISON

À la suite de l'expérience réussie du Bureau de liaison européen, des Bureaux sous-régionaux ont été mis en place en vue de constituer des points de contact centraux au sein des régions Interpol, notamment en Afrique et en Amérique du Sud. Cependant, le Plan de développement stratégique a mis en évidence la nécessité d'un point de contact mondial à Lyon. C'est pourquoi a vu le jour en 1999, au sein du Secrétariat général, une nouvelle Direction ayant pour mission la coordination et le développement régionaux. Cette structure permet une meilleure coordination entre les régions par l'intermédiaire du Bureau de liaison européen, du Bureau de coordination régionale et des Bureaux sous-régionaux (Harare pour l'Afrique australe, Abidjan pour l'Afrique de l'Ouest, Nairobi pour l'Afrique de l'Est et Buenos Aires pour l'Amérique du Sud).

Succès dans la lutte contre le terrorisme. Interpol Tachkent a demandé l'assistance du Service TE (antiterrorisme) du Secrétariat général afin de localiser le principal suspect dans une série de six attentats à la voiture piégée perpétrés à Tachkent le 16 février 1999.

Ces attentats ont fait 15 morts et 128 blessés. Entre le 16 et le 18 août, deux représentants de l'Ouzbékistan ont rencontré à Lyon des membres du Service TE. À la suite d'un échange d'informations, au Secrétariat général, le suspect a été localisé en Norvège. La procédure judiciaire est en cours.

INTERPOL BÂTIT GÉNÉRALEMENT SES PROJETS SUR LE MODÈLE SUIVANT :

- identification des organisations se livrant à une activité criminelle continue
- identification des membres, de la structure, des modus operandi et des activités de ces organisations
- recueil d'informations pour analyse et diffusion
- assistance aux Etats membres en facilitant la coopération, en particulier en ce qui concerne les enquêtes en cours
- établissement de réseaux de points de contact nationaux spécialisés regroupant les B.C.N. Interpol et d'autres services chargés de l'application de la loi et organismes compétents.

NOUS PARVENONS À CE RÉSULTAT DE LA FAÇON SUIVANTE :

- en créant et/ou en utilisant des bases de données qui facilitent le recueil et le traitement, de manière cohérente et ordonnée, d'importantes quantités d'informations
- en analysant et en comparant des données
- en diffusant des informations au moyen de lettres circulaires, bulletins et notices
- en facilitant la coopération et la coordination par la mise en place de groupes de travail
- en négociant des accords de coopération officiels avec d'autres organismes (organisations internationales, intergouvernementales, non gouvernementales, etc.)
- en mettant en commun les meilleures façons de procéder.

Le 7 octobre, un Tanzanien, faisant l'objet d'une diffusion sur le réseau Interpol, a été arrêté en Afrique du Sud et extradé vers les Etats-Unis pour son rôle dans l'attentat à la bombe perpétré contre l'ambassade des Etats-Unis à Dar Es-Salaam en 1998.

CRIMINALITÉ ORGANISÉE

En 1999, Interpol a mis en œuvre une gamme très variée de projets importants, parmi lesquels :

PROJET EASTWIND Groupes de Yakuza/Boroyokudan japonais, bandes vietnamiennes, chinoises et autres groupes asiatiques ; assistance et aide à la coopération contre la criminalité organisée asiatique. Bulletin « Criminalité organisée » ; liaison avec le service FOPAC en ce qui concerne le blanchiment de fonds.

PROJET BRIDGE Organisations criminelles exploitant des filières chinoises d'immigration clandestine.

PROJET MILLENNIUM En réponse aux besoins recensés par le sous-groupe du G8 sur les projets d'action policière relatifs à la criminalité organisée des pays d'Europe de l'Est, création d'un fichier nominatif à partir de listes de noms ; recueil, comparaison, analyse et échange d'informations communiquées par les pays participants (29 à ce jour) ; base de données à sécurité renforcée ; points de contacts nationaux ; publication de notices vertes (notices à but préventif).

PROJET ROCKERS Bandes de motards hors-la-loi se livrant à des activités criminelles ; 29 pays participent actuellement à ce projet.

PROJET MERCOSUR Renseignement opérationnel et stratégique sur des organisations criminelles actives en Bolivie, au Chili, en Colombie et dans les pays du Mercosur ; recherche d'individus en fuite, au moyen du traité d'extradition du Mercosur.

CRIMINALITÉ CONTRE LES BIENS ET CONTRE LES PERSONNES

OBJETS D'ART VOLÉS Base de données interrogeable via le système ASF, contenant des informations sur des objets volés et/ou découverts ; CD-ROM (mis à jour tous les deux mois) reprenant les informations contenues dans la base de données, le texte des conventions internationales applicables, un annuaire des points de contact nationaux spécialisés dans ce domaine, fourni à titre gracieux aux B.C.N., et à titre onéreux aux musées, salles de ventes et autres organismes intéressés, par l'intermédiaire de la société Jouve (<http://www.jouve-diffusion.com>).

VÉHICULES VOLÉS Base de données interrogeable via le système ASF contenant des informations sur plus de 2,2 millions de véhicules volés, alimentée quotidiennement par 52 pays, et régulièrement consultée par plus de 70 pays ; une moyenne de 32 000 nouveaux dossiers sont ouverts chaque mois, et un nombre approchant de recherches sont effectuées. Pour l'avenir, il est prévu d'élaborer un guide des documents d'immatriculation, des permis de conduire et des plaques d'immatriculation.

En octobre 1997, un ressortissant malawien a enlevé son bébé de quinze mois à la mère, dans le village de Molepolole, au Botswana. Grâce à une coopération policière exemplaire coordonnée par Interpol, l'enfant a pu être rendu sain et sauf à sa mère en août 1999.

TERRORISME

ÉTUDE ANALYTIQUE SUR LE TERRORISME MONDIAL Structures et méthodes à mettre en œuvre pour évaluer la menace des organisations terroristes - entreprise à la demande des Etats membres.

TERRORISME EXTRÉMISTE Analyse du soutien financier et logistique apporté à certains groupes terroristes, dans le cadre du projet M3 (« Men, Money and Material »).

IWETS Base de données Interpol sur les armes et les explosifs - Remodelée à partir de novembre 1999. Contient désormais des informations sur le trafic d'armes à feu et d'explosifs, sur l'utilisation d'armes à feu et d'explosifs à des fins illicites, et un annuaire des fabricants d'armes à feu et d'explosifs.

LOIS ANTITERRORISME Recueil et analyse de lois relatives au terrorisme, en vue de faciliter la coopération entre les Etats membres.

TERRORISME EN AMÉRIQUE DU SUD Assistance directe aux enquêteurs sur le terrain, dans un certain nombre d'affaires.

PRÉSENCE TERRORISTE SUR INTERNET Recherche et évaluation de la présence d'organisations terroristes sur Internet.

TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS

ENFANTS Projet de site Internet contenant notamment des notices relatives à des enfants disparus, la législation spécialisée dans ce domaine, le texte des conventions internationales applicables, avec des parties à accès réservé à certains services opérationnels. Guide pratique à l'usage des fonctionnaires de police chargés d'enquêter sur les enfants victimes.

PORNOGRAPHIE ENFANTINE SUR INTERNET Comparaison électronique d'images par un mécanisme de références croisées permettant d'établir des liens entre des photos et les dossiers nominatifs et images contenus dans la base de données ICIS ; le système en question permet de retrouver tant les délinquants que les victimes. En partenariat avec Europol.

EVEREST Définition des meilleures façons de procéder, à partir d'une analyse sur les enquêtes menées sur des affaires internationales d'exploitation de mineurs, de pornographie infantile (avec un accent particulier sur l'utilisation d'Internet à des fins illicites), et de tourisme sexuel.

VIGILANCE Projet mis en œuvre en coopération avec certains organismes de l'Union européenne et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), axé sur les victimes de la traite des êtres humains.

Visite au Secrétariat général, en juillet 1999, de M. John Ralston, du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Secrétariat général, Service des armes à feu et des explosifs



CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

ESCROQUERIES DITES « D'AFRIQUE DE L'OUEST » Le projet 419 se poursuit : une réunion internationale organisée à Abuja (Nigéria) a établi la nécessité de rassembler les informations de manière coordonnée, de créer des équipes multidisciplinaires en vue d'alimenter une base de données normalisée sur ce sujet, et de contribuer à l'élaboration d'un manuel sur les meilleures façons de procéder en matière d'enquête sur les infractions de ce type. Un Comité africain pour la lutte contre les escroqueries commises par des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest a été créé, composé de sous-comités de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, de l'Afrique australe, et de l'Afrique de l'Est.

TENDANCES DE LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION AFRIQUE Le groupe de travail sur cette question a été divisé en deux sous-groupes – l'un réunissant les pays d'Afrique centrale, du nord et de l'ouest, l'autre les pays d'Afrique orientale et australe – dont le rôle est d'informer sur les moyens à utiliser pour traiter le problème de la criminalité économique, d'encourager l'établissement de réseaux entre les services nationaux chargés de l'application de la loi et les secteurs public et privé, ainsi que de promouvoir auprès des Etats membres la création de services spécialisés dans la lutte contre la criminalité économique.

EUROSHORE Enquête sur 36 centres financiers offshore importants qui constituent une menace pour les économies européennes : projet de la Commission européenne mené en collaboration avec Interpol, Transcrime (groupe de recherche sur la criminalité transnationale de l'Université de Trente, Italie), CERTI (centre de recherche sur la fiscalité des entreprises de l'Université Bocconi, à Milan, Italie), et l'Université Erasmus de Rotterdam (Pays-Bas).

BLANCHIMENT DE FONDS

ASIA WASH Analyse de la situation du blanchiment de fonds dans sept régions de l'Asie ; rapport sur le système parallèle de transfert de fonds dit « système Hawala ».

IMOLIN Une partie de la Banque de données internationale contre le blanchiment de l'argent (AMLID) de l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (OCDPC), accessible par Internet : Interpol recueille et traite des informations sur l'évolution de la législation et des programmes antiblanchiment des pays d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS.

CRIMINALITÉ LIÉE AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

CYBERCRIMINALITÉ Projets sur : les opérations financières électroniques, les enquêtes sur Internet (Parties 1 et 2), la formation aux enquêtes sur Internet, la manipulation de réseaux publics de télécommunications, les outils et techniques d'enquête sur la criminalité liée aux technologies de l'information (ensemble de méthodes permettant aux enquêteurs de détecter et de prévenir les infractions de ce type), révision du Computer Crime Manual et diffusion à tous les B.C.N. et services spécialisés dans ce domaine.

CORRUPTION

Lors de sa session de Séoul, l'Assemblée générale a approuvé une Déclaration d'intention assortie d'un code de déontologie et d'un code de conduite, et encouragé les services chargés de l'application de la loi à la mettre en œuvre. Les travaux en ce sens se poursuivent avec l'élaboration d'une publication recensant les meilleures façons de procéder en matière d'enquête sur les affaires de corruption, afin d'aider les enquêteurs ayant à traiter ce type d'affaires. Cet ouvrage portera notamment sur les structures anticorruption et leurs éventuelles lacunes, l'infiltration (agents et techniques d'enquête), la protection des témoins, la législation existante et la prévention.

CONTREFAÇON ET
FAUX MONNAYAGE

SYSTÈME UNIVERSEL DE CLASSIFICATION DES FAUSSES CARTES DE PAIEMENT ET BASE DE DONNÉES INTERNATIONALE SUR LES CARTES DE PAIEMENT Soutenu par cinq des principales sociétés du secteur des cartes de paiement (American Express, Discover Card, Europay International, Mastercard International et Visa International), ce projet d'une durée prévue de cinq ans a pour but de lutter contre les escroqueries commises dans ce domaine. Le nouveau système de classification, fondé sur l'examen technique de cartes authentiques et de fausses cartes, permet de mettre en évidence des similitudes entre des enquêtes n'ayant aucun lien apparent entre elles et de les relier. La partie de la base de données en accès restreint peut être consultée pour obtenir des informations sur les caractéristiques techniques des cartes et les renseignements de police plus généraux qui les concernent.

PROTECTION DE L'EURO Échange d'expériences et de connaissances spécialisées avec des pays de l'Union européenne, la Banque centrale européenne et l'OLAF (Office européen de lutte antifraude, division d'enquête de la Commission européenne), dans le cadre d'un projet coordonné par Europol visant à définir les mesures à prendre pour lutter contre le faux monnayage préalablement à la mise en circulation de l'euro.

CLASSIFICATION DES DOCUMENTS DE VOYAGE FRAUDULEUX Après les difficultés qu'avait connu un projet précédent, il y a quelques années, un nouveau système de classification international normalisé reposant sur l'attribution d'indicatifs alphanumériques à tous les faux passeports émis dans les pays a été proposé et approuvé. Interpol est en train de constituer une base de données afin que ce système de classification serve de centre d'information mondial permettant d'établir des liens entre des documents et de diffuser des informations concernant des affaires, ainsi que des analyses sur les tendances observées.

Interpol lutte contre le trafic d'espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction. Le 10 octobre 1999, une opération menée conjointement par l'Afrique du Sud et le Portugal permettait d'arrêter quatre personnes et de saisir 150 défenses d'éléphant ainsi que 1 000 kg de cannabis au Portugal. Les arrestations faisaient suite à plusieurs mois d'enquête et d'opérations d'infiltration menées par l'Unité sud-africaine pour la protection des espèces menacées (E.S.P.U.), en collaboration avec la police portugaise et Interpol.

CRIMINALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Une nouvelle formation Interpol a été dispensée à deux reprises cette année, pour l'Europe orientale et centrale d'une part (au Secrétariat général) et pour l'Afrique australe d'autre part (à Harare, au Zimbabwe) ; les domaines d'activité actuels sont les suivants : une série d'affaires importantes liées aux reptiles, le braconnage en Chine, le trafic illicite de châles en shatoosh et d'ivoire par des membres de services diplomatiques, l'importation illicite d'agents de raréfaction de l'ozone (CFC), le trafic de déchets dangereux et la pollution marine par les hydrocarbures. De nouvelles relations de coopération ont été établies avec le G8, dans le cadre des travaux du sous-groupe de projet sur la criminalité de l'environnement.

CLEAN SEA Projet maritime international entrepris par le nouveau Groupe de travail Interpol sur la criminalité liée à la pollution de l'environnement ; projet opérationnel mené en coopération par les Etats-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, pour lutter contre le déversement illicite d'hydrocarbures en mer par les navires.

STUPÉFIANTS

PROGRAMME SUR LES SUBSTANCES DOPANTES La quatrième enquête réalisée par Interpol sur la situation mondiale de ces substances porte sur les lois nationales en vigueur, l'établissement de liens entre les saisies et les enquêtes effectuées dans le monde, et entre les différents trafiquants identifiés, et la surveillance des activités d'organisations de trafiquants, soit autant de renseignements opérationnels utilisables par les Etats membres.

PROJET WAND Desk « ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest » initialement prévu pour lutter contre le trafic de drogues et les escroqueries.

PROJET PROBALKAN Identification des organisations criminelles se livrant au trafic de drogue sur la route des Balkans et ses variantes, notamment les itinéraires transitant par les pays d'Asie centrale, mise au jour de leurs activités connexes (blanchiment de fonds, par exemple) et démantèlement de ces organisations. Projet mené en collaboration étroite avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et certaines administrations douanières nationales. Liens avec le Programme PHARE - PNUCID concernant les pays d'Europe du Sud-Est.

UTILISATION D'AGENTS D'INFILTRATION DANS LES OPÉRATIONS ANTIDROGUES TRANSFRONTIÈRES MENÉES EN EUROPE

UTILISATION DES LIVRAISONS SURVEILLÉES EN EUROPE (projet couvrant désormais l'ensemble des Etats membres). Relevé des législations nationales, des pratiques et des règlements administratifs ; problèmes concrets soulevés par l'utilisation d'agents d'infiltration, notamment du point de vue financier ; études de faisabilité sur la coopération avec de nouveaux Etats membres de l'Union européenne.

PROGRAMME RELATIF AUX LOGOS, MARQUES, MÉTHODES DE CONDITIONNEMENT ET ANALYSES DE STUPÉFIANTS

Une base de données a été constituée à partir de descriptions de logos et de marques, de méthodes de conditionnement de drogues, de caractéristiques physiques de comprimés, ainsi que de photos de ces éléments ; contient en outre des analyses chimiques des drogues, et des graphiques.

OPÉRATION BLACK POWDER Analyse portant sur des saisies de cocaïne, au cours de laquelle des liens ont été établis entre plusieurs affaires et qui a permis de mettre en évidence la nouvelle stratégie mondiale élaborée par une organisation de trafiquants, et d'opérer un certain nombre d'arrestations et de saisies supplémentaires.

TRAFIC DE DROGUES PAR LA VOIE POSTALE ET PAR MESSAGERIE EXPRESS Suite logique des projets « Show Me How » et « Hostal/Portrait » ; les informations dont dispose Interpol indiquent que chaque Etat membre est susceptible d'être touché par cette forme de trafic, dont la croissance va inévitablement aller de pair avec celle du commerce mondial. Interpol espère conclure un protocole d'accord avec le secteur des messageries express, afin de renforcer la coopération réciproque.

OPÉRATION AMSTERDAM BYLMEMEER Il s'est avéré, après analyse des caractéristiques du trafic les plus fréquentes et des données relatives aux saisies enregistrées dans la base de données d'Interpol, que certains codes postaux à Amsterdam étaient associés à un nombre anormalement élevé de saisies de divers types de drogues opérées dans différentes régions du monde. Une étude plus approfondie a révélé que cette ville était utilisée comme lieu de transit pour un nombre important de petites quantités de drogues en provenance ou à destination de nombreux pays. La poursuite de ces travaux et de la coopération avec les autorités néerlandaises permettra de déterminer la véritable ampleur de ce phénomène, ainsi que – espérons-le – d'identifier les individus concernés et d'arrêter les principaux responsables de ce trafic.

PROJET RELATIF À L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LES DROGUES Mis en œuvre à la suite d'une consultation tripartite entre l'O.I.P.C.-Interpol, l'Organisation mondiale des douanes et le PNUCID. Le principal élément en est une base de données partagée contenant des informations sur toutes les saisies de drogues opérées dans le monde enregistrées par ces organisations. Cette collaboration constitue une avancée capitale dans l'action entreprise pour se faire une idée plus claire et plus exacte de l'ampleur, de la nature et de la dynamique du trafic de drogues. Cette base de données permet de recenser et d'analyser les saisies de drogues importantes et les nouveaux modus operandi utilisés par les trafiquants ; les services de police et de douane peuvent ainsi être rapidement informés de toute nouvelle méthode de trafic ou de dissimulation, et modifier en conséquence leurs techniques d'enquête.

M. Andres Pastrana Arango, Président de la Colombie, lors de la conférence sur la cocaïne qui s'est tenue à Cartagena (Colombie), en avril 1999

Délégués et diplomates du monde entier s'essayant à l'analyse chimique de drogues au cours d'une conférence sur la question



CONSOMMATION ET TRAFIC DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES DANS LES PAYS DES CARAÏBES ET D'AMÉRIQUE LATINE

Le trafic de substances psychotropes a considérablement augmenté en Amérique latine et dans les Caraïbes, de même que leur consommation et leur production. De nombreuses saisies opérées dans du fret en provenance d'Europe et à destination des Etats-Unis ont ainsi été enregistrées dans notre base de données. Les informations dont nous disposons ont permis de conclure que les organisations internationales de trafiquants échangent ces substances contre de la cocaïne et de l'héroïne. L'analyse effectuée indique également que ces substances, produites de manière tout à fait licite, sont détournées vers les marchés illicites. Nos objectifs sont donc d'évaluer l'ampleur que prennent les activités illicites en rapport avec ces substances, en prévision d'une augmentation de ces activités dans les prochaines années.

OPÉRATION LEO Participation d'Interpol à un exercice de surveillance conjoint multinational et « multiservices » organisé par le Conseil de l'Union européenne, avec 27 pays parmi lesquels les Etats membres de l'UE et tous les Etats situés sur la « route des Balkans ». Cette opération vise le trafic d'héroïne dans des conteneurs quittant la Turquie par la voie maritime.

DÉTOURNEMENT ET TRAFIC DE TÉMAZÉPAM La coordination par Interpol de l'échange d'informations et de renseignements entre divers services chargés de l'application de la loi, administrations sanitaires et sociétés privées, en réponse à la demande de coopération des autorités néerlandaises, belges et suisses, a abouti au démantèlement d'organisations criminelles se livrant au détournement et au trafic illicites de Témazépam.

MESSAGES D'ALERTE INTERPOL SUR LES DROGUES Il s'agit d'un nouveau moyen pour Interpol d'informer les Etats membres sur les dernières tendances et sur les faits nouveaux relatifs à tous les types de drogue, essentiellement par la diffusion d'avis dans la partie sécurisée du site Interpol sur les drogues. Ces avis permettent la diffusion rapide d'informations et de renseignements dans le monde entier, ainsi que la surveillance d'organisations de trafiquants de dimension internationale, afin d'aider les services chargés de l'application de la loi dans leurs enquêtes et leurs opérations.

TRAFIC DE COCAÏNE les cartels colombiens et mexicains – À la suite de l'arrestation des principaux dirigeants des cartels de Cali, Bogota et Medellin, et ayant constaté le dynamisme de certaines organisations criminelles colombiennes et mexicaines ces deux dernières années, nous avons mis à jour nos connaissances concernant les organisations de trafiquants de cocaïne, notamment celles opérant en Colombie, en Bolivie, au Pérou et au Mexique, et procédé à une analyse.

Délégués et diplomates du monde entier s'essayant à l'analyse chimique de drogues au cours d'une conférence sur la question

Destruction de drogues saisies



OPÉRATION PURPLE Prévenir le détournement de certains produits chimiques industriels aux fins de production clandestine de stupéfiants est une composante fondamentale de tout programme de lutte antidrogue. L'Opération Purple a pour but de surveiller le permanganate de potassium, un produit chimique essentiel au processus d'oxydation de la cocaïne base en chlorhydrate de cocaïne. Ce projet vient en complément des mesures administratives de contrôle des précurseurs chimiques, et vise à priver les trafiquants de tout accès à cette substance. Vingt pays (de production, de transit et de consommation) y participent. Cette opération est une initiative de la D.E.A. des Etats-Unis et de l'Allemagne, à laquelle Interpol contribue et apporte son concours.

PROJET ECSTASY Face à la considérable augmentation du trafic d'ecstasy produite en Europe et exportée en Amérique du Nord, Interpol est devenu le centre de coordination de l'échange d'informations et de renseignements entre les pays concernés, parmi lesquels comptent désormais aussi l'Australie et Israël.

PROGRAMME PHARE - PNUCID Interpol est le principal sous-traitant de cette initiative financée par l'Union européenne et le PNUCID au bénéfice des pays d'Europe du Sud-Est. Sa contribution consiste à fournir aux services centraux chargés de la lutte antidrogues un système informatique normalisé permettant de stocker, de retrouver, d'échanger et d'analyser des informations relatives aux drogues, en vue de renforcer la coopération et la mise en œuvre d'opérations conjointes.

PROJET MÉTAMFÉTAMINE Enquête sur le trafic de métamfétamine à destination et en provenance de pays d'Asie du Sud-Est, région de production à grande échelle et en pleine expansion, notamment sous forme de comprimés et de cristaux. Les premières saisies importantes de cette drogue en dehors de cette région ont été opérées en Europe, en 1998 et 1999. Interpol surveille cette tendance et propose son aide aux pays concernés, afin d'enrayer le phénomène.

AUTRES PROJETS ANALYTIQUES

PRIMATES Étude sur le caractère organisé du trafic illicite, dans le monde, de primates menacés d'extinction.

KORAK Étude analytique sur une organisation criminelle acheminant aux fins de trafic d'importantes quantités de cannabis du Maroc en Slovénie, en Croatie, aux Pays-Bas, en France et au Royaume-Uni.

RIP-DEALS Projet visant à identifier les groupes d'individus se livrant au « rip-deal » (type d'infraction relevant de l'escroquerie aux opérations de change, ou à l'achat de pierres précieuses ou de véhicules, suivant différentes méthodes).

Plusieurs saisies de cocaïne et d'héroïne totalisant près de 8 kg de drogue ont été réalisées par les autorités de police libanaises à l'aéroport international de Beyrouth grâce à des livraisons surveillées et à l'action des officiers de liaison « stup » en poste à Nicosie (Chypre)

Une excellente coopération entre les autorités de police britanniques, libanaises et marocaines a permis l'arrestation au Liban du meurtrier, de nationalité libanaise, d'une Marocaine dont le corps avait été retrouvé le 23 juillet 1999 dépecé dans une valise abandonnée à l'aéroport de Londres-Heathrow.

RÉSEAUX BULGARES SE LIVRANT AUX ESCROQUERIES AUX CARTES DE PAIEMENT Étude sur des réseaux essentiellement bulgares, spécialisés dans les escroqueries aux cartes de paiement et opérant en Europe. Les informations sur les suspects sur lesquelles cette étude était initialement fondée ont été communiquées par certaines sociétés de cartes de paiement, par l'intermédiaire du Secret Service des Etats-Unis.

ESCOQUERIES AUX INVESTISSEMENTS Étude sur une escroquerie aux investissements de grande ampleur ; il s'agit des activités d'une société dont le siège social se trouve à Dublin et opérant à partir de plusieurs pays européens, qui offre des titres à de nombreux investisseurs qui découvrent quelque temps plus tard qu'ils ont été victimes d'une escroquerie.

IDENTIFICATION DE PERSONNES

SYSTÈME INFORMATISÉ DE RECONNAISSANCE DES EMPREINTES DIGITALES (AFIS) Tous les dossiers existants ont été convertis avec succès et des grilles d'écran pour les utilisateurs ont été développées ; la passerelle permettant aux utilisateurs des Etats membres d'accéder au système est en cours de développement, et cette fonction devrait être mise en service d'ici le début du deuxième semestre 2000. Neuf centres européens de formation à la dactyloscopie agréés par Interpol dispensent désormais une formation de base normalisée aux représentants des services chargés de l'application de la loi intéressés.

ADN Le Groupe d'experts d'Interpol sur le suivi des techniques dans le domaine de l'analyse d'ADN est composé de scientifiques et de représentants des services chargés de l'application de la loi d'un large éventail de pays. Les principales questions sur lesquelles portent leurs travaux sont notamment l'harmonisation au niveau international de la procédure d'établissement des profils d'ADN, afin de faciliter l'échange international de données et de relier entre elles les bases de données génétiques nationales au moyen du système de télécommunications d'Interpol. Les utilisateurs finaux prévus sont les laboratoires de police scientifique, les techniciens de scènes de crime et les services d'enquête des pays membres. Le Groupe d'experts a en outre l'intention d'accroître l'assistance apportée aux pays qui ont peu de connaissances ou d'expérience en matière d'utilisation de l'ADN aux fins d'enquête. Témoin de la volonté d'Interpol de permettre un échange plus large de compétences spécialisées, la partie du site Interpol consacrée à l'ADN donne libre accès à tous les exposés présentés lors de la 1ère Conférence internationale sur l'utilisation de cette technique.

IDENTIFICATION DES VICTIMES DE CATASTROPHE Normes internationales en matière d'enregistrement des données et guide pratique sur la gestion des suites de catastrophes majeures.

Conférence Jacques Cartier sur les disparitions et l'exploitation sexuelle des enfants, décembre 1999

Signature d'un accord de coopération entre l'O.I.P.C.-Interpol et l'UNESCO



PROJET-PILOTE, MILLENNIUM

Il est clair que lorsque l'on traite des données nominatives sensibles relatives à des malfaiteurs présumés ou avérés, la sécurité est une question centrale, qui a d'ailleurs été soulevée par certains clients lors de l'étude de marché réalisée en 1998. Le projet « Millennium », mis en œuvre sous les auspices du groupe de travail du G8 sur la criminalité organisée russe et des pays d'Europe de l'Est, a permis à Interpol d'étudier dans le détail la sécurité du traitement et du stockage des données avec un petit groupe de pays concernés au premier chef par ce type de criminalité.

Les objectifs opérationnels du projet « Millennium » sont les suivants :

- mettre à disposition une base de données internationale d'informations nominatives essentielles sur les individus dont les activités relèvent de la criminalité organisée russe et d'Europe de l'Est
- mettre en place un réseau d'officiers de contact spécialisés
- améliorer la sécurité des données sensibles
- fournir des services d'analyse dont les résultats doivent être concis et diffusés en temps voulu aux pays participant au projet.

PROJET-PILOTE, NOTICES

Le processus interne d'élaboration des notices est actuellement réexaminé de façon approfondie. Des recommandations seront probablement formulées en vue de réduire le délai de production des notices de trois mois à 30 jours. Ce délai pourrait être encore réduit en engageant des investissements et en procédant à une réorganisation radicale. Toute amélioration des processus internes suppose évidemment que les B.C.N. s'attachent à fournir des informations précises et complètes sur le formulaire de demande de publication de notice rouge.

Un individu faisant l'objet d'une notice rouge d'Interpol jugé extradable. Un prêtre africain pourrait être extradé aux fins de comparaître devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda sous l'inculpation de crimes de guerre. Malgré l'absence de traité autorisant l'extradition, un tribunal fédéral des Etats-Unis a déjà donné un avis favorable à la demande d'extradition. Tout en reconnaissant que les demandes d'extradition sont en général examinées suivant une procédure réglée par les traités, le tribunal a estimé que la Constitution n'en fait pas une obligation. Le prêtre, qui est un ancien chef de l'Église adventiste du septième jour au Rwanda, a été mis en accusation pour sa participation présumée au génocide du peuple Toutsis durant la guerre civile de 1994.

PROJET-PILOTE,
ENFANTS

Internet représente pour Interpol un nouvel outil d'une remarquable souplesse, qui oblige par ailleurs à entreprendre une réflexion sur l'interprétation des règlements en vigueur de l'Organisation, sur ses structures et sur ses pratiques. Le projet « Enfants » comporte deux volets, dont le premier est la mise en place d'un domaine spécifique à deux niveaux d'accès (accès public et accès restreint) sur le site Web d'Interpol, afin de donner une plus large diffusion aux notices jaunes avec l'autorisation expresse des B.C.N. concernés, et afin de rassembler une grande variété d'informations et d'éléments juridiques relatifs aux infractions dont sont victimes les enfants. Ces pages existent depuis juillet 1999, et contiennent maintenant plus de 200 notices jaunes. Le niveau à accès restreint a été mis en place pour les membres du Groupe spécialisé d'Interpol sur la criminalité contre l'enfance, avec une partie hautement sécurisée distincte consacrée à une opération de police internationale. Les travaux sur la version électronique du formulaire de demande de publication de notice jaune se poursuivent. Pour les B.C.N. disposant des équipements nécessaires, il deviendra ainsi possible de transmettre les formulaires remplis par messagerie électronique, ce qui réduira considérablement le délai entre la réception d'une demande de publication de notice et la publication de la notice.

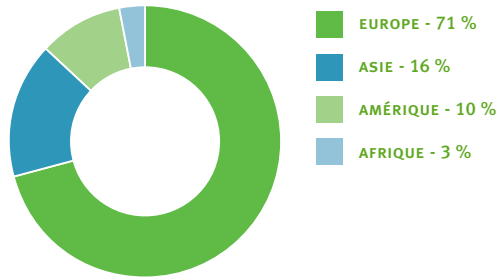
Le deuxième volet du projet prévoit la création d'une base de données contenant des images de pornographie infantile. L'objectif est de centraliser et de mettre à disposition des informations sur la pornographie infantile diffusée par la voie d'Internet.

Envois postaux de marchandises volées. Fin 1998, le Service de renseignement criminel du Bureau national d'enquêtes a enregistré le phénomène suivant : selon le service des douanes de la Poste de l'aéroport d'Helsinki-Vantaa, des colis étaient expédiés par la poste de Finlande et d'autres pays scandinaves à destination de la Lituanie et, depuis cette année, des pays de l'ex-URSS. Le service des douanes de la Poste est le passage obligé de tout courrier expédié par avion à partir des pays scandinaves vers les deux destinations mentionnées. Les appareils de radiographie ont révélé que le contenu des colis, habituellement indiqué comme « vêtements d'occasion », était en réalité des autoradios, des téléphones portables, des lames de rasoir, etc. Compte tenu de la nature des articles, il ne fait aucun doute qu'ils proviennent de vols perpétrés sur tout le territoire scandinave.

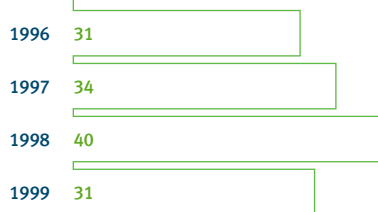
Ce phénomène recouvre des activités relevant de la criminalité organisée à grande échelle, reposant sur des vols ou des larcins qui ne font pas toujours l'objet d'une plainte ou qui sont punis d'une simple amende. Mais, globalement, ces activités représentent un « business » très lucratif, portant sur plusieurs millions de marks. En termes d'enquête, le phénomène exige d'énormes moyens, notamment en raison de son caractère international. Il est indispensable de retrouver les propriétaires de la marchandise volée en Scandinavie, de la leur restituer et d'identifier les organisateurs et les destinataires du trafic.

La voie Interpol est l'un des outils les plus performants pour résoudre ce type d'infractions. Pendant toute l'opération, une étroite coopération s'est exercée entre les B.C.N Interpol de Tallinn, de Vilnius, de Copenhague, d'Oslo et de Stockholm. On peut dire que sans l'aide apportée par Interpol, cette affaire, et toute autre affaire similaire, aurait été très difficile, voire impossible, à élucider.

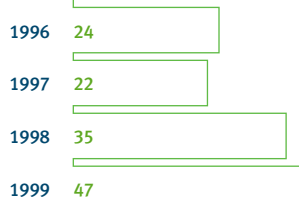
EN 1999, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A EFFECTUÉ 31 MISSIONS, DONT LA RÉPARTITION PAR CONTINENT EST LA SUIVANTE:



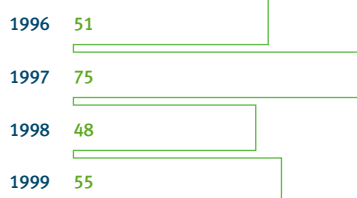
NOMBRE DE MISSIONS EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



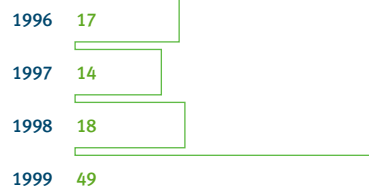
VISITES DE HAUTES PERSONNALITÉS AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



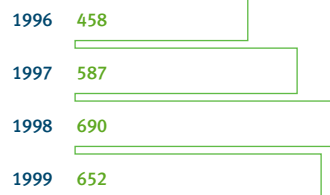
MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES AUXQUELLES S'EST RENDU LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



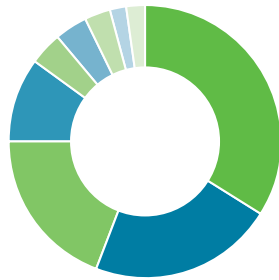
MANIFESTATIONS ORGANISÉES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



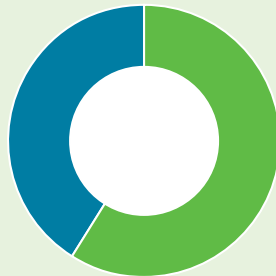
DEMANDES D'INFORMATION EXTERNES



DE QUI PROVIENNENT CES
DEMANDES D'INFORMATIONS?



SUR QUOI PORTENT CES DEMANDES?



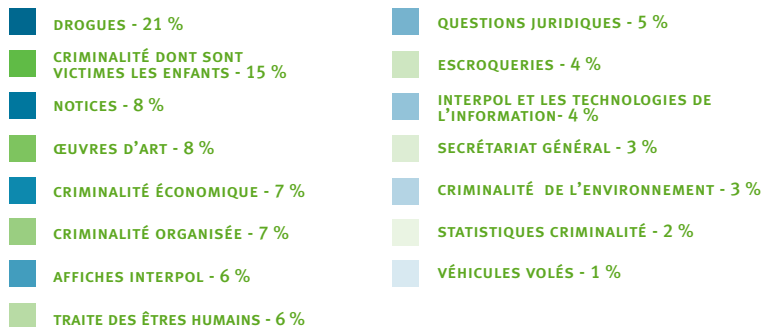
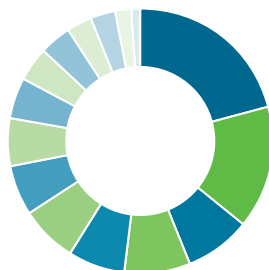
ÉVOLUTION : MARKETING
ET COMMUNICATION

Le Plan de développement stratégique d'Interpol a défini quatre objectifs stratégiques, dont l'un est la promotion de l'image de l'Organisation. L'un des programmes d'action élaborés aux fins d'atteindre ces objectifs concerne le marketing et la communication. La différence entre « Marketing & Communication » et « Communication & Relations publiques » est plus qu'une subtilité sémantique. Il existe actuellement au Secrétariat général un petit service qui se consacre à la communication et aux relations publiques, dont la tâche essentielle consiste à assurer les relations avec la presse et à recevoir des visiteurs. Quant au programme d'action concernant le marketing et la communication, dans la formulation qui en a été donnée en 1999, il définit 11 domaines d'évolution au sein d'Interpol, dans les termes suivants :

Un programme de communication pour le Plan de développement stratégique lui-même, plus...

- l'ouverture d'un site Web ;
- la communication interne ;
- la communication externe ;
- la stratégie de communication de l'Organisation ;
- l'identité et les publications de l'Organisation ;
- la politique et des recommandations pour améliorer les relations avec les médias ;
- les relations publiques ;
- la « culture d'entreprise » ;
- les outils de communication ;
- une organisation efficace en matière de marketing et de communication.

OBJET DES DEMANDES
PAR THÈME:



LE SITE WEB
(<http://www.interpol.int>)

Le site Web a été l'un des premiers projets du Plan de développement stratégique à voir le jour, sur la base de travaux déjà réalisés. Ce projet représente un grand progrès à de multiples égards pour le Secrétariat général :

- il constitue un nouvel outil de communication ;
- la méthode de travail est fondée sur la notion nouvelle de « travail en équipe » ;
- l'équipe comportant des membres du personnel de toutes les Directions, ce qui inaugure un mode de communication nouveau avec les hiérarchies du Secrétariat général ;
- il offre de nouvelles possibilités de faire connaître les activités d'Interpol, son contenu répondant aux besoins des services chargés de l'application de la loi.

Le site Web d'Interpol a pour objectif l'échange d'informations, non seulement afin d'améliorer l'image d'Interpol aux yeux du grand public, mais également afin de faciliter la coopération policière internationale dans un certain nombre de domaines de criminalité – plus particulièrement en ce qui concerne la partie à accès restreint. Au cours des cinq mois qui se sont écoulés depuis la mise en service du site, les connexions ont augmenté de 59,5 %, et cette tendance ne fera que se confirmer à mesure que le site deviendra plus exhaustif et dynamique.

Secrétariat général, salle de réunion

Secrétariat général, Service ASA
(Recherche automatique et archives électroniques)

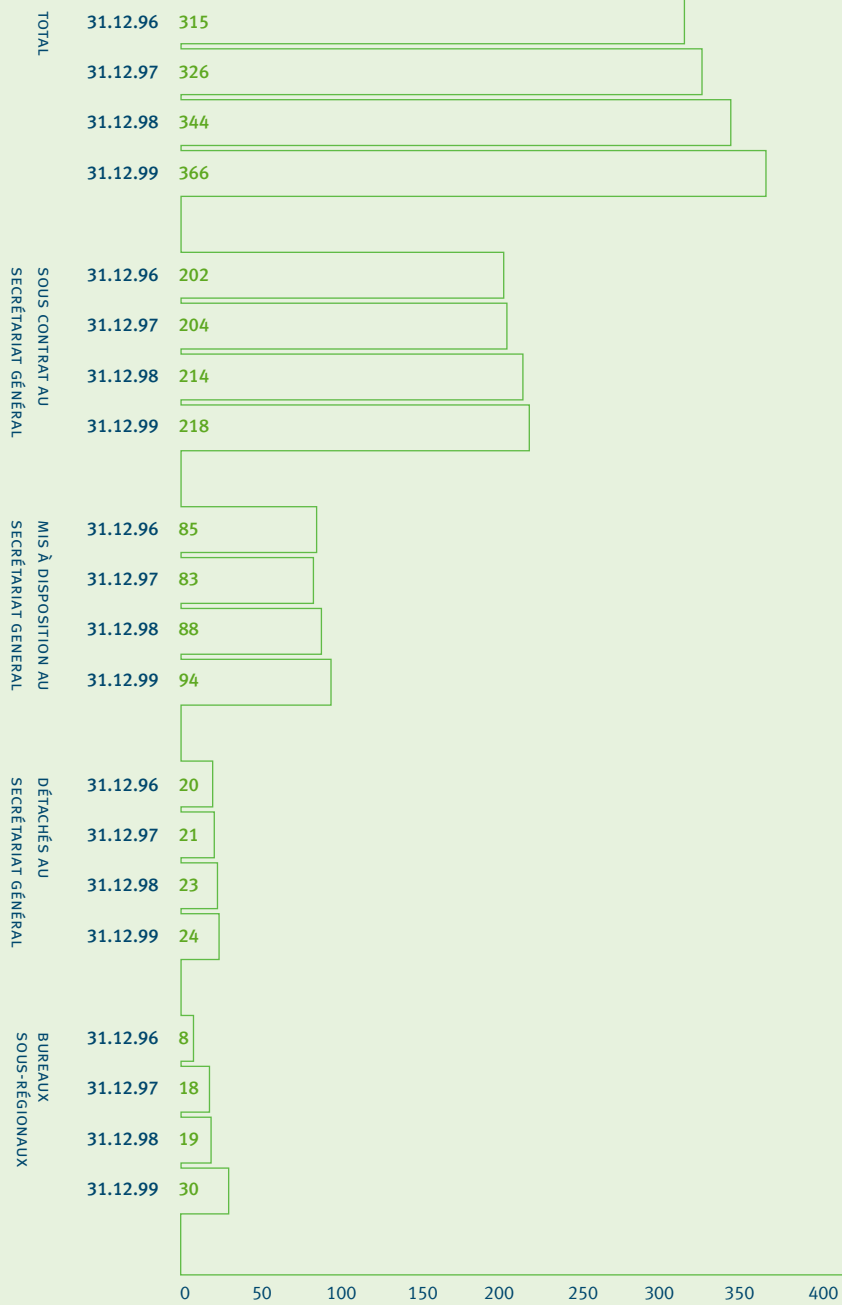
Les frais de personnel se montent à 50 % des dépenses du Secrétariat général, ce qui est une proportion assez faible pour une activité de services, qui s'explique en partie par le nombre actuel de fonctionnaires mis à disposition. Le recours aux mises à disposition contribue en outre à d'importants mouvements de personnel – une évolution de plus de 30 % a été enregistrée cette année. On peut par ailleurs relever une flexibilité accrue des modes de travail, obtenue par un recours à davantage de contrats à durée déterminée et par l'introduction cette année du temps partiel et des horaires flexibles. Nous avons enfin reçu un nombre important de candidatures spontanées, tant de civils que de policiers – un total de 1 500 environ en 1999.

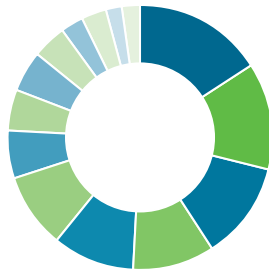
À la fin de l'année 1999, le Secrétariat général et les Bureaux sous-régionaux employaient 373 fonctionnaires, représentant 62 pays (35 % des pays membres) en proportions variées, soit sept de plus que l'année précédente.

ALGÉRIE*	ARGENTINE	AUSTRALIE	AUTRICHE
BELGIQUE	BOTSWANA	BULGARIE	CAMBODGE*
CANADA	CHILI	CHINE	COLOMBIE*
CÔTE D'IVOIRE	CROATIE	DANEMARK	ÉGYPTE*
FINLANDE	FRANCE	GABON	ALLEMAGNE
GRÈCE*	GUINÉE	HONGRIE	INDE
IRAQ*	IRLANDE	ITALIE*	JAPON
KENYA	CORÉE (RÉP. DE)	LIBAN*	LESOTHO
MAURICE*	MOZAMBIQUE	NAMIBIE	PAYS-BAS
NIGÉRIA	NORVÈGE	PAKISTAN	PHILIPPINES
POLOGNE	PORTUGAL*	QATAR	RUSSIE
SÉNÉGAL	SLOVAQUIE	SLOVÉNIE	AFRIQUE DU SUD
ESPAGNE*	SRI LANKA*	SOUDAN*	SUÈDE
SUISSE	SYRIE*	TANZANIE	THAÏLANDE
TURQUIE	OUGANDA	ROYAUME-UNI*	ÉTATS-UNIS*
URUGUAY	ZIMBABWE		

* INDIQUE QUE CERTAINS DES EMPLOYÉS CONCERNÉS ONT ACQUIS LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF, AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DANS LES BUREAUX SOUS-RÉGIONAUX



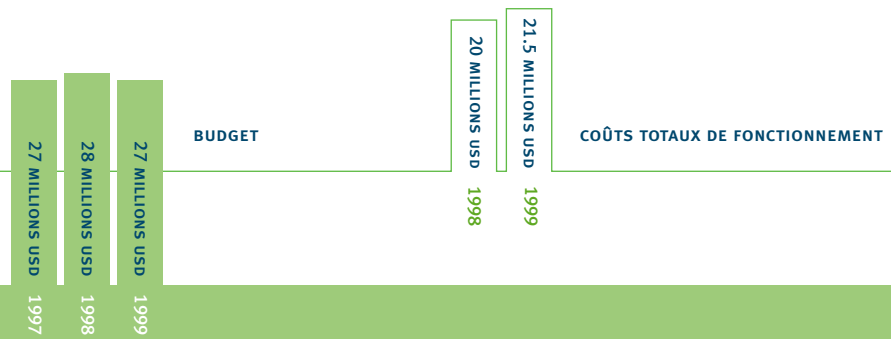
SUBDIVISION DU
PERSONNEL EN
14 CATÉGORIES:

Les activités du personnel peuvent être subdivisées en 14 grandes catégories, la plus importante proportion de l'effectif (16 %) étant employée au traitement des informations de police et les plus faibles (2 % respectivement) aux affaires juridiques et à la planification stratégique, ainsi qu'au Cabinet, dont fait partie le service Communication et Relations publiques.

FORMATION

Nous faisons une distinction entre la formation offerte en tant que service à nos pays membres et celle qui est proposée en interne en vue d'améliorer les performances des effectifs du Secrétariat général. Actuellement, la formation interne porte essentiellement sur les techniques de bureautique et l'utilisation du Système de documentation criminelle d'Interpol, dans le cadre d'un programme d'intégration à l'intention des nouveaux arrivants.

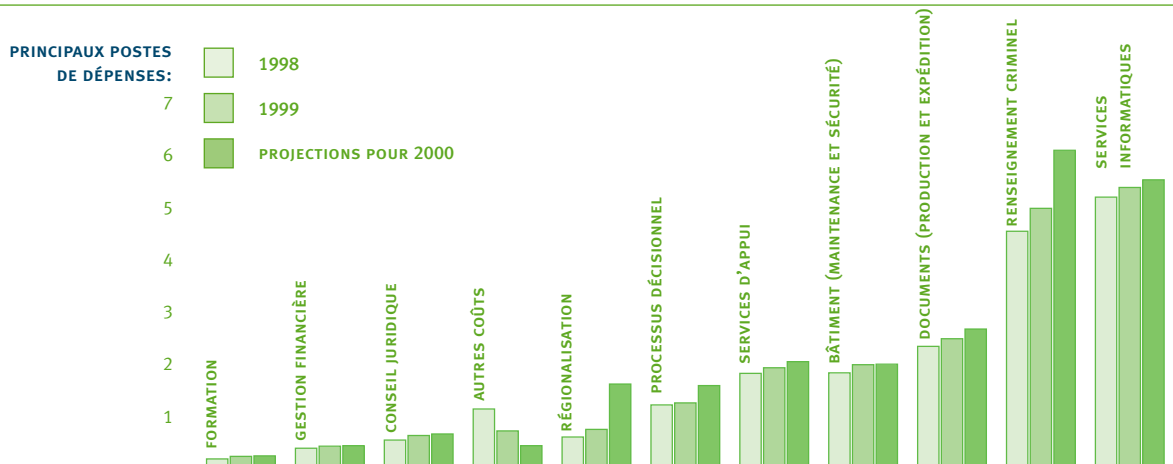
La formation, notamment à l'utilisation des systèmes d'information Interpol, à la coordination de l'information et à l'analyse criminelle, dispensée aux B.C.N. dans le cadre des programmes de coordination et de développement régional, est présentée dans la partie sur la coordination générale.



Interpol est essentiellement financé par les contributions versées par ses Etats membres. Le montant de ces contributions, calculé en unités budgétaires (un minimum de 2 et un maximum de 100), est établi au moment de l'adhésion. En 1999, la valeur de l'unité budgétaire a été fixée à 11 825 dollars US, soit 77 200 francs français. Le budget total pour la même année a été de 27,2 millions de dollars US, soit 178 millions de francs français (voir ci-dessus les données comparatives de ces dernières années).

Les Etats membres apportent d'autres contributions, « en nature », par les Bureaux centraux nationaux, la mise à disposition de fonctionnaires au Secrétariat général et dans les Bureaux sous-régionaux, et en apportant leurs compétences spécialisées et leur assistance dans un certain nombre de projets coordonnés par le Secrétariat général.

Les coûts de fonctionnement peuvent être subdivisés selon différents critères, mais notre but ici est de désigner les principaux postes de dépenses.



NOTES EXPLICATIVES:

PROCESSUS DÉCISIONNEL

Assemblée générale, Comité exécutif, sous-comités, Cabinet du Secrétaire Général, relations publiques, planification stratégique.

RESEIGNEMENT CRIMINEL

Administration/direction, infractions contre les personnes et les biens, criminalité économique et financière, stupéfiants, traitement de l'information de police (dont analyse criminelle et publications spécialisées).

RÉGIONALISATION

Administration/direction, conférences régionales, coordination Europe, coordination hors Europe, Bureaux sous-régionaux (Abidjan, Buenos Aires, Harare, Nairobi).

SERVICES INFORMATIQUES

Administration/direction, CPTI, systèmes d'information, télécommunications (gestion des réseaux, coûts des communications), recherche et développement.

SERVICES D'APPUI

Administration/direction, services généraux, ressources humaines, Revue internationale de police criminelle, documentation générale.

DOCUMENTS

Production et expédition.

BÂTIMENT

Maintenance, gestion et sécurité.

CONSEIL JURIDIQUE

Administration, direction et activités juridiques internationales.

FORMATION

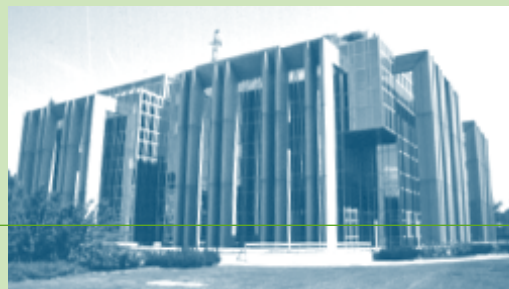
Service de la formation, stages.

GESTION FINANCIÈRE

Contrôle financier, comptabilité.

AUTRES COÛTS

Frais bancaires, mises à disposition, formation à l'analyse criminelle.



AMBITION

La raison d'être d'Interpol est de contribuer à l'avènement d'un monde plus sûr. Notre but est de fournir à tous ceux qui ont pour mission de faire appliquer la loi une gamme unique de services essentiels, afin d'assurer le maximum d'efficacité à la lutte contre la criminalité sur le plan international.

VALEURS

Respects des droits de l'Homme

Intégrité

Recherche de la qualité

Disponibilité

Esprit d'équipe

Rentabilité

Responsabilité

MISSION

Être la première organisation sur le plan mondial à laquelle peuvent faire appel tous les services, organisations et autorités chargés d'une mission de prévention ou de détection de la criminalité internationale. Pour y parvenir, nous devons :

Offrir une perspective mondiale tout en tenant compte des réalités régionales

Échanger des informations qui soient d'actualité, exactes, utiles et complètes

Faciliter la coopération internationale

Coordonner les activités opérationnelles communes des pays membres

Diffuser connaissances, compétences et méthodes

Nous agissons sur la base des demandes et des attentes exprimées par ces services, organisations et autorités tout en demeurant attentifs aux évolutions, de façon à être capables d'anticiper les besoins.

ADRESSE

INTERPOL SECÉTARIAT GÉNÉRAL
200 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON
FRANCE

TÉLÉPHONE

+33 4 72 44 70 00

FAX

+33 4 72 44 71 63

E-MAIL

compr@interpol.int

WEBSITE

<http://www.interpol.int>